

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 19 février 2024

OBJET :

Création d'un poste d'adulte-relais

Rapporteur : M. LE MAIRE

Délibération n°2

EXPOSÉ DES MOTIFS

Créé par le comité interministériel des villes du 14 décembre 1999, le programme Adultes-relais encadre des interventions de proximité dans les quartiers prioritaires des contrats de ville. Ce programme vise à améliorer les relations entre les habitants et les services publics, ainsi que les rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs dans ces quartiers. Plus largement, c'est un dispositif national qui permet de lutter contre toutes les formes d'exclusion dans les quartiers en difficulté.

L'adulte-relais est donc un médiateur social, employé notamment par les collectivités, ayant vocation à favoriser le lien social entre les habitants des quartiers prioritaires, les services publics et les institutions.

La ville d'Essey-lès-Nancy emploie actuellement un adulte-relais pour assurer des missions de prévention et de médiation en faveur des enfants, jeunes et parents du quartier de Mouzimpré.

Considérant les problématiques de sécurité publique rencontrées sur ce quartier, le Préfet de Meurthe-et-Moselle propose à la collectivité le recrutement d'un adulte-relais supplémentaire chargé d'intervenir en médiation, dans le cadre de la constitution d'un binôme d'agents avec la ville de Jarville-la Malgrange, sur le territoire des deux communes.

Sous contrat de droit privé et d'une durée maximum de trois ans renouvelable une fois, ce poste bénéficie d'un financement de l'Etat pouvant couvrir jusqu'à 90 % du coût chargé d'un SMIC sur la durée du contrat. Ce poste dont le recrutement serait mené conjointement entre l'Etat et la commune serait réservé, en application de l'article L. 5134-102 du Code du Travail à une personne âgée « d'au moins vingt-six ans, sans emploi ou bénéficiant, sous réserve qu'il soit mis fin à ce contrat, d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi et résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou dans un autre territoire prioritaire des contrats de ville ».

PROPOSITIONS

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver la création d'un poste d'adulte-relais à temps plein dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Il est précisé que les crédits seront inscrits au chapitre 012 « Charges de personnel » du budget primitif 2024.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 22 février 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil municipal le :	9 février 2024
- Convocation distribuée le :	9 février 2024
- Affichage de la liste des délibérations le :	23 février 2024
- Affichage du procès-verbal le :	29 mars 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN,
Mme Monika POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME DROUVILLE, Adjoints.

- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME LOZINGUEZ, M. BOURGUIGNON, Aïcha MENZRI,
MME BLONDELET, M. VOIDIER, MME MALARY, M. GONCALVÉS, M. PERRI,
MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Brigitte SCHINDLER à Mme Monika POYDENOT
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- M. Gabriel HOFFER à Mme Nadine CADET

EXCUSÉ

- M. Mallory KOENIG

ABSENTS

- Mme Gaëlle BARDOUL
- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Nadine CADET

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE